

*Table Ronde*



*Sports de femmes ou sports pour les femmes ?*



---

*Introduction par Nina Charlier*

De ces dernières années, j'ai voulu retenir deux dates, 1975 années de la femme, 2005, année de l'éducation par le sport... deux évènements décrétés par l'ONU... Et je me suis posée la question "Comment relier ces deux dates ? Peut-on entrevoir dans ces deux célébrations la volonté de penser ces deux évènements du côté des égalités/inégalités ? Et si c'est du côté des inégalités, alors ces deux célébrations deviennent accablantes pour nos sociétés multi-millénaires. Malgré des transformations majeures pour les peuples, de nombreuses inégalités demeurent ; les discriminations, les ségrégations, les subordinations qui affectent profondément l'état des relations humaines, les ethnies, les catégories sociales, les cultures, les sexes obéissent à une hiérarchie qui est d'autant plus efficace qu'elle n'est pas toujours apparente. Elle se déplace au gré du temps et des nations.

L'histoire de l'accession des femmes au sport n'a pas échappé à ces effets. Mais le sport, c'est aussi la conquête des femmes comme celle de leur accès au droit de vote, au travail salarié, au libre choix de la maternité et de l'ensemble des lois sur l'égalité.

Pendant longtemps le corps été considéré comme un seul substrat biologique et il a servi de base aux effets différentiels de la socialisation. Le féminin et le masculin se sont ainsi inscrits dans une différence "naturelle" ou naturalisée, et on a trouvé légitime d'instaurer un système social selon un "éternel masculin" du côté du pouvoir et de la politique et un "éternel féminin" du côté de la procréation et des tâches domestiques. Les APSA n'échappent pas à ces normes, voire les ont peut-être devancées, en instaurant des règles, en organisant des modalités de rencontres, des jugements qui ont été propices au maintien de ces identités sexuées.

Nous avons choisi d'interroger ces rapports dans ce débat qui réunit à la fois des pratiquantes et des théoriciennes, en scrutant le réel des pratiques féminines aujourd'hui.

"Sports des femmes ou sports pour les femmes", faut-il plaider aujourd'hui pour un mouvement d'autonomisation du sport féminin ou les femmes sont-elles une chance pour le sport comme les sports pourraient être une chance pour les femmes ?

### ***La division socio-sexuée des pratiques sportives***

Catherine Louveau, Professeure des universités, sociologue, co-auteure avec Annick Davaisse de "*Sports, école, société, la part des femmes*"

**Constat de la sexuation des pratiques sportives et le registre explicatif que l'on peut en donner**  
Qu'observe-t-on depuis 40ans ? Une massification des pratiques sportives, une pénétration de la culture sportive dans la société via les médias, une massification qui est d'autant plus évidente que la pratique sportive s'est développée en dehors des cadres institués. Cela n'a pas été sans effet pour la pratique des filles et des femmes. Mais massification, contrairement à beaucoup de représentations ne veut pas dire démocratisation de même que massification ne veut pas dire uniformisation des pratiques.

Les pratiques se sont diversifiées mais elles demeurent différenciées au plan des appartenances sociales et au plan des appartenances de sexe, et il faut se méfier des illusions d'optique que nous donnent les médias avec les images des femmes d'exception qui sont extrêmement visibles mais ne signifient pas des pratiques majoritaires. Quels sont les constats que l'on peut toujours faire aujourd'hui, si on met en perspective l'évolution des pratiques ? Bien sûr de plus en plus de femmes sont venues grossir les rangs des pratiquant-es, mais pas toutes les femmes. Il faut réfléchir au fait que "La Femme", "L'adolescent", "L'enfant", ça n'existe pas comme réalité concrète. Donc, pas toutes les femmes... et on observe l'enquête nationale entre 1985 et 2000, il y a toujours autant d'écart entre les femmes ouvrières, femmes de milieu populaire, femmes agricultrices et les femmes cadres. Quelle catégorie a les taux de pratiques les plus élevés ? Ce qui est le plus discriminant, ce ne sont pas les revenus, ce sont les diplômés. C'est une tendance durable. Autre tendance durable, les femmes n'ont pas investi toutes les pratiques, la distribution des deux sexes dans les pratiques c'est un processus historique qui a structuré toute l'histoire du sport de. Aujourd'hui, alors que les interdits sont levés, on s'aperçoit qu'il y a une sexuation durable; on s'aperçoit qu'il y a des sports "d'hommes et des "sports de femmes", c'est-à-dire qu'ils sont choisis, aimés, rêvés par chacun des deux sexes ? Les enquêtes objectivent le fait que ces constats se transforment en prescription et en interdits : prescription-proscription. (ex la lutte, la danse...). Ce sont les deux versants d'une même question. Ce que l'on voit du côté des jeunes générations fait croire à une même éducation. La sociologie désenchantée... et il faut dire sans se désenchanter complètement que ces différences perdurent. Il y a d'inégales probabilités d'accès à la pratique sportive selon l'origine sociale et en particulier le diplôme des parents, et il y a toujours des disciplines de filles ou de garçons... autrement dit, les changements inter-générationnels ne sont pas aussi grands que l'on croit.

#### **Après ces constats, la question de l'explication**

Il est hors de question de penser que les pratiques physiques, les sports, l'EPS, ne se déroulent pas en dehors du temps historique et social. On constate qu'il y a une grande homologie c'est-à-dire une correspondance avec la sexuation de toutes les formes de travail : le travail social, le travail domestique, et là encore on peut dire que la division sexuelle perdure. On s'aperçoit que quand sont sollicités, la force, les objets techniques, le risque, les savoirs scientifiques, les grands espaces, ce sont des pratiques masculines. Les femmes les choisissent toujours peu, même après la coupe du monde de 98, alors que les médias disaient que les femmes allaient aimer le foot, elles sont toujours moins 2% à la fédération. Elles ne sont pas toutes jugées de la même manière. Il y a une bonne acceptation sociale pour celles qui s'approprient du masculin, les savoirs scientifiques techniques, le courage, alors qu'il y a une mauvaise acceptation sociale pour celles qui viennent sur le terrain de l'engagement physique, de la force, du combat, de l'affrontement, autrement dit sur le terrain de la construction physique populaire de la virilité : les costauds et les musclés.

La sexuation des sports comme du travail a partie liée avec les catégories de sexe. Qu'est-ce qui est donné comme convenant du point de vue des représentations dominantes du masculin et du féminin. L'adolescence est un point nodal. C'est le moment où se font les choix d'orientation scolaire et où on

observe une déperdition sexuée des activités sportives (désaffection des filles). Dans cette étape d'achèvement de la sexualité des corps, il y a retour à des pratiques dites féminines, c'est-à-dire une remise en ordre des rôles sexués, de la socialisation secondaire, de la relation sexualisée aux autres. Tout enseignant-e qui s'adresse au corps ne peut faire l'impasse sur cette question de la sexualisation de l'adolescence.

C'est ici que se pose la question "Comment se forment ces représentations"? Pourquoi les filles abandonnent certains sports en pensant qu'ils ne sont pas assez "féminins" et qu'elles risquent d'être trop viriles et "masculins" ? Parce qu'elles risquent de ne pas plaire aux garçons, pendant que des garçons vont, au contraire, affirmer des pratiques de construction de la masculinité dans le sport. Ces représentations qui sont très partagées, renvoient à la socialisation des garçons et des filles ; et la socialisation, c'est dès la prime enfance. Quand ils arrivent à l'école maternelle, primaire, au collège, les enfants ne sont pas vierges de tout bagage corporel. Ils ont un rapport aux objets, aux espaces qu'ils ont acquis dans la famille, dans la rue, qu'ils ont incorporé. Il y a des processus que l'on connaît bien en éducation, l'incorporation, l'habitus sexué, les curriculum cachés qui sont très efficaces et cela nous amène à poser la question portée par la table ronde : la spécificité. Cette spécificité laisse entendre qu'il y a des aptitudes, des sports pour les filles ou pour les garçons. Il y aurait des aptitudes spécifiques à chaque sexe. L'éternel féminin ? La question est résolue pour les historien-nes et pour nous aussi : ça n'existe pas. Dans le sport on est particulièrement menacé par une conception naturalisante, essentialiste des différences. Nos corps sont différents et il a été facile historiquement de dire "elles sont faibles". Sur ces différences se sont construites des dominations, des hiérarchies donnant le primat au masculin. C'est important car il y a des résurgences aujourd'hui, par exemple en neurosciences avec les travaux sur "le sexe du cerveau". Cela nous amènerait à dire que ça existe, puisque c'est dans la nature. On voit que la nature se conforme aussi à ce que la culture lui impose. D'autant que dans l'incorporation qu'en font les enfants, dans la socialisation qui n'est pas que dans la prime enfance, en tant que parents ou enseignant-es, nous faisons tous-tes acte de socialisation par rapport à nos enfants et nous avons aussi incorporé ces données. Cette question a des incidences pédagogiques. Pourquoi la question se pose dans notre discipline ? C'est parce qu'on a affaire au corps. (Dans les autres disciplines, malgré ce qu'on en pense, aussi). Je vais me référer à Geneviève Fraisse "On ne peut pas penser le corps sans son sexe", sans la sexualité. Dans toutes les pratiques corporelles il est impossible de neutraliser cette différence. Donc l'adolescent, l'élève, ça n'existe pas. Les élèves sont des filles ou des garçons. Ce qui se joue dans les pratiques sportives, en EPS est à la mesure de tout ce qui joue dans tous les domaines de la culture, dans toutes les autres pratiques sociales, dans le travail, dans les loisirs.... Le sport, l'EPS, les APSA sont des lieux de la construction des identités sexuées, un lieu où se construisent les rapports sociaux entre les sexes et les inégalités entre les sexes. Connaître les différences se donner les moyens de lutter contre les inégalités. Cette socialisation n'est pas neutre, et elle se développe dès la prime enfance.

---

### ***Femmes, handicapées, sportives...***

Par Michèle Sarloute, Vice-présidente de la fédération handisport, déléguée aux sports féminins, Championne d'Europe de tor-ball

#### **Femmes, handicapées, sportives... trois mots mal ordonnés !**

En effet, j'aimerais que l'on nous définisse par nos choix plutôt que par notre état...

**Femmes** : nous sommes nées féminines, et même si nous en sommes heureuses, c'est comme ça.

**Handicapées** : nous sommes nées handicapées ou nous le sommes devenues et nous faisons avec.

**Sportives** : voilà notre choix ! Et cela exprime notre volonté.

Lorsqu'on décide de pratiquer un sport, les difficultés rencontrées sont à la fois celles des sportives valides (problèmes culturels, familiaux, professionnels...) et aussi celles des sportifs handicapés

(problèmes d'accessibilité, d'absence de formation des entraîneurs, éloignement des structures spécialisées...). Cependant, nous ne sommes pas moins nombreuses que la moyenne nationale à pratiquer une activité sportive (1 /3 de licenciées à la Fédération française handisport).

Il faut alors reconnaître que ces sportives particulières doivent parfois faire preuve d'une grande ténacité pour atteindre leur but.

Il faut donc se demander comment des femmes handicapées sont devenues des sportives accomplies.

### **Retour en arrière et constats actuels**

a) Les adultes victimes d'un accident suivaient une réadaptation dans des centres de rééducation où ils restaient suffisamment longtemps pour découvrir différentes pratiques sportives.

Actuellement, ces derniers voient le temps de séjour en centre de rééducation réduit à la seule réadaptation fonctionnelle.

Ils doivent donc découvrir seuls que la pratique sportive leur est accessible puis découvrir comment, où, avec qui...

b) Il y a encore quelques années, les jeunes handicapés suivaient leur scolarisation au sein d'établissements spécialisés. Ils suivaient donc des cours d'EPS adaptés à leurs singularités.

Maintenant, ils sont de plus en plus souvent scolarisés en milieu ordinaire (intégration). On ne peut que se réjouir de ce processus qui à terme changera le regard sur le handicap. Mais il faut aussi constater que trop souvent les heures d'EPS servent de compléments aux autres cours ou bien encore que, confrontés à l'inadaptation des cours, les jeunes handicapés se font dispenser d'EPS.

Pour une jeune fille, surtout au moment de l'adolescence, il est tout particulièrement difficile d'être différente des autres. C'est l'âge où l'on souhaite être « comme tout le monde ». Pas simple lorsqu'on est non-voyante et donc dans l'impossibilité de voir l'autre et tout aussi fragilisant de montrer, lorsqu'on est handicapée physique, un corps, qui ne correspond pas à l'image d'un corps féminin « idéal ».

C'est donc souvent tardivement que nous devenons sportives. Il nous faut alors rattraper le temps perdu, ce qui demande des efforts considérables.

Une culture sportive devrait s'acquérir dès le plus jeune âge. Cela est d'autant plus important lorsqu'on présente une déficience quelle qu'elle soit.

La pratique sportive est pour les femmes handicapées une possibilité d'insertion dans la société (contacts, extériorisation, dédramatisation...).

En conclusion, les sportives singulières que nous sommes souhaitent choisir entre pratique sportive en milieu spécialisé ou avec les sportives « ordinaires ». Elles attendent de trouver des encadrants formés ainsi que des locaux accessibles à proximité de leurs domiciles.

Du chemin reste encore à parcourir, mais pour les sportives que nous sommes et surtout pour toutes celles qui veulent le devenir, il est important de mettre tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

---

### ***Le développement du sport féminin,***

Par Nicole Dechavanne, maître de conférence, présidente d'honneur de Fémix'sports, première femme présidente d'une fédération sportive et membre du CNOSF

Pour compléter cette séquence, j'évoquerai l'influence des institutions sur le développement du sport féminin et par-là même la nécessité d'exercer constamment une pression sur ces institutions, le comité olympique comme le ministère, mais il existe aussi d'autres relais et il y a un constant besoin de les interpeller (*voir la présentation powerpoint dans ce Cdrom*)

## **Origines**

Le schéma "féminité et masculinité" tracé par Catherine s'inscrit complètement en ce début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Dès 1917 se créent en France deux grandes associations qui s'adressent spécifiquement aux femmes - L'Union Française de Gymnastique Féminine et - la Fédération des Sociétés Féminines et Sportives de France. Dès l'origine deux conceptions du sport féminin s'opposent, la première propose un sport éducatif sans compétition et sans pratique violente, et gracieux ! La seconde propose les mêmes pratiques pour les femmes que celles des hommes. Les sports sont perçus comme dangereux pour les faibles femmes et aussi immoraux car ils poussent à l'exhibition et à l'exploit. La modestie est une valeur féminine et rechercher des exploits sportifs et se mettre en avant ne convient pas aux femmes.

Alice Milliat, présidente de la FSFSF crée la FSFI, fédération internationale en 1921 qui met en place les premiers JO féminins dès 1922.

Ces jeux connaissent un grand succès et sont relayés assez fortement par les médias. Premiers jeux en 1922 à Paris, en 1926 en Suède, en Tchécoslovaquie en 1930, 270 athlètes 17 pays

Le succès de cette opération va entraîner des contacts difficiles avec le CIO et permet de mettre au programme aux JO d'Amsterdam l'athlétisme féminin(1928).

**L'introduction de l'athlétisme aux JO marque une date importante, témoignant de la pression de la FSFI.**

Notons que le contexte change dès 1939 : crise économique de 29 et après 36, on assiste à retour en force de l'idéologie de la femme au foyer. Même le front Populaire ne s'intéresse pas au sport féminin. La fédération travailliste voit la FSFI comme une fédération bourgeoise. La FSFI est récupérée en particulier par l'IAAF.

## **Après guerre**

En 1940, le Gouvernement de Vichy crée une seule fédération par sport et le sport féminin n'est plus autonome, il est dépendant des fédérations sportives. Des commissions féminines sont mises en place, mais souvent ces commissions ont peu d'écoute et pas de moyens, c'est une façon de se débarrasser du problème. Le gouvernement de Vichy interdit aux femmes un certain nombre de sports et il est intéressant de noter que ces sports interdits sont repris dans une liste publiée en 1952 par l'éducation nationale : les sports de combat, le foot, le rugby, le cyclisme de compétition, et en plus l'entraînement ne doit pas être mixte.

On note donc une persistance des stéréotypes sexistes : le sport rend les femmes viriles alors qu'elles doivent rester souples et gracieuses. Rien ne bouge et aux JO de 1952 il y a le même nombre d'épreuves féminines qu'en 36 (9), seulement 12 en 1964 à Tokyo.

Ceci donne lieu à des débats importants aux JO de Rome en 60, mise en place des tests de contrôle.

Les stéréotypes se sont renforcés. Notons cependant à cette même période le développement important de la FFEPGV, qui propose à l'imitation de la Suède, une gymnastique d'entretien, ouverte aux hommes et aux femmes, mais qui, très rapidement, va devenir de plus en plus féminine. Créée dans les années 50, en 1975 elle compte 144000 adhérents dont 84% de femmes.

**Le sport féminin est géré par le sport masculin et peu de moyens sont donnés au sport féminin.**

- **Le rôle du conseil de l'Europe**

En France les activités physiques des filles paraissent toujours un sous-produit du sport des garçons. Les prises de position du Conseil de l'Europe vont entraîner quelques changements. Dès 1950, le Conseil de l'Europe inscrit le principe de l'égalité des sexes dans ses déclarations. (cf. suffrage universel). Ce n'est que 30 ans après que les actions en direction du sport féminin sont lancées (Dublin 1980) et en 1989, "Femmes et sport, accès à la direction". Deux thèmes sur lesquels les ministres des sports doivent intervenir et engager des actions. Un grand mouvement international se dessine. J'étais à Dublin et à Londres, et je dois dire que j'étais l'alibi. La France n'a pas inscrit dans ses priorités les résultats des recommandations de ces directives européennes.

Les anglo-saxons ont pris le mouvement en main et défendent des conceptions différentes des nôtres, la conférence mondiale de Brighton (1994) débouche sur une déclaration sur le sport féminin, qui fait encore date aujourd'hui. Ensuite, le CIO va prendre le relais, il devient politiquement correct de s'occuper des femmes CIO (96 Lausanne).

Les Actions internationales prennent de l'ampleur : mise en place du groupe européen "Femmes et sports" groupe de travail qui regroupe des organisations non gouvernementales et des organisations gouvernementales et le groupe international va suivre : GTI en Namibie 1998.

- **Rôle important de déclencheur du Conseil de L'Europe**

En France, pour mémoire rappelons qu'une femme occupe le poste de sous-secrétaire d'état au sport entre 1946 et 1947: Mme Andrée Vienot.

Après la réunion Dublin, le ministère d'Edwige Avice a commencé à mettre en place un groupe "Femmes et sports" qui réalise une première étude exploratoire sur le sujet. Un film aussi est produit « Belles de sport » Ensuite, rien, malgré la présence de femmes ministres ! Après le séminaire "accès à la direction", le CNOSF n'entrave pas la mise en place d'un réseau, mais il n'aide pas. Le ministre Bambuck commence à s'intéresser à la question au moment où il est écarté...

Il faut attendre le Ministère Buffet pour qu'une véritable politique soit mise en place, les Assises nationales Femmes et Sports sont organisées en 1999 (études, prix, subventions, film, délégués régionaux...)

A partir de cette action, une dynamique s'installe en France, ouverture d'une commission au CNOSF et un certain nombre d'associations se créent : course à pied, pétanque, Women sport et l'association femix'sports.

La France intègre le groupe de travail européen et prend la responsabilité de la prochaine conférence (2004). Cette responsabilité oblige à continuer l'action, même après le départ de MG Buffet ce qui a permis de maintenir la pression car il fallait tenir nos engagements au niveau européen.

- **Dynamique instituée par le Ministre Buffet.**

Aujourd'hui

Politique du CNOSF, politique du Ministère, politique des associations, de plus les structures locales et le ministère de la parité constituent aussi des partenaires essentiels à la mise en place d'actions.

Les associations restent vigilantes, ce qui est absolument nécessaire car il y a beaucoup d'affichage mais les réalisations sont souvent en grand décalage avec les déclarations.

Si « Femmes et sport » est politiquement correct, les réseaux souterrains, les stéréotypes restent des freins importants. Femix'sports assure rôle d'information et de veille et souhaiterait que plus d'hommes se joignent à ce combat car c'est d'une conception de la vie en société qu'il s'agit.

---

### ***Une fonction de dirigeante***

Par Sylvie Borrotti, Arbitre internationale de handball

Je suis là pour témoigner de mon vécu qui est particulier dans la mesure où j'ai décidé d'occuper une fonction qui en théorie était strictement réservée aux hommes, la fonction d'arbitre. Le handball a été créé dans les années 1915 pour occuper l'oisiveté des femmes pendant la guerre. Ce sport a été récupéré ensuite, par les hommes. La pratique du handball c'est aujourd'hui 40% de femmes, 60% d'hommes. On pourrait penser que la fonction d'arbitre pourrait être 40% de femmes, 60% d'hommes, or ce n'est pas le cas. Nous avons maintenant, à la Fédération Française, 12% d'arbitres féminins et l'Association Française du Corps Arbitral Multi-sports a recensé pour toutes les disciplines confondues 18% de juges et arbitres dans toutes les disciplines. Après une pratique de 20 ans en tant que handballeuse, nous avons donc décidé à deux avec une copine d'équipe de former un binôme



pour arbitrer. Quand nous avons voulu commencer à arbitrer, on nous a conseillé de former un binôme avec un homme. Nous sommes d'un fort tempérament et nous avons décidé de rester toutes les deux pour continuer à arbitrer. Au fur et à mesure de notre parcours, nous avons gravi des échelons, les difficultés se sont accentuées au moment où nous avons souhaité, comme toute athlète, accéder au plus haut niveau. Cela a commencé à être difficile parce que nos dirigeants, dans l'arbitrage, étaient des hommes. Ils avaient du mal à concevoir l'idée qu'une arbitre féminine puisse accéder à un niveau plus élevé. Nous avons eu un parcours semé d'embûches d'abord de la part de nos formateurs, d'entraîneurs, qui étaient principalement des hommes, mais aussi de la part du public qui trouvait ça bizarre de voir des femmes à cette fonction. Nous sommes tout de même arrivées au niveau du Championnat de France et à ce niveau là, cela a été encore plus dur, car nous étions les seules. Il a fallu concurrencer nos collègues arbitres masculins. Et ça a été un obstacle supplémentaire qui n'a pas été facile de passer. Ils voulaient bien entendu garder leurs privilèges et ouvrir une brèche à l'arbitrage féminin sous entendait "enlever" des places à leurs collègues.

C'était très difficile à accepter par une partie de nos collègues qui se demandaient comment nous étions arrivées à ce niveau là et que c'était certainement pas pour nos compétences. Notre trajet a été très difficile. L'EHF (Fédération Européenne de Handball) a décidé en 1997 de promouvoir l'arbitrage féminin. La Fédération Française de Handball qui a trouvé un binôme féminin qui pouvait correspondre au profil, nous a envoyées en stage avec 5 autres binômes européens féminins. A partir de ce moment là, notre parcours a été un peu moins difficile, puisque nous avons l'appui de la Fédération Européenne.

Par la suite en 1998, la Fédération Internationale a mis aussi l'accent sur l'arbitrage féminin et grâce à ces deux instances nous avons pu accéder à un haut niveau y compris en France. Pour la première fois, nous avons vu un binôme d'arbitres féminins aux Jeux Olympiques en 2000 à Sydney. Actuellement nous sommes arbitres d'élite, nous sommes évidemment le seul binôme féminin qui arbitre en catégorie "élite" avec 15 autres paires masculines et nous arbitrons le même nombre de matches, qu'ils soient féminins ou masculins.

Sur le terrain, il semble que nous ayons un atout : quand les hommes voient apparaître des femmes sur un terrain, on a le sentiment qu'ils sont plus respectueux qu'ils ne pourraient l'être avec un binôme masculin. Ils s'attachent à être des « gentlemen » et les relations établies sur le terrain sont courtoises.

De la part du public, par contre c'est une autre histoire. De la part des entraîneurs, il reste encore pas mal de travail à faire pour qu'ils acceptent qu'un directeur de jeu soit une femme. Mais je pense qu'il n'y aura aucun souci pour qu'ils l'admettent dans les années à venir. Maintenant nous sommes reconnues, non pas en tant que femmes, mais parce que notre fonction d'arbitre est reconnue, nos compétences sont reconnues dans le milieu du handball d'"élite". Nous avons prouvé que la fonction d'arbitre n'est pas exclusivement réservée aux hommes. Mais beaucoup de femmes s'interdisent d'accomplir cette fonction parce qu'elles s'imaginent que c'est une fonction difficile à accomplir. Je rassure les femmes, ce n'est pas plus difficile que de choisir un sport qui n'est pas en théorie réservé aux femmes, à partir du moment où on aime cette fonction et où on aime le sport qu'on pratique, il ne devrait y avoir aucune difficulté à accéder à cette fonction.

---

## *Le débat avec la salle*

### **Annie Sugier, association Atlanta Plus**

*Présidente de la Ligue du Droit International des Femmes, centrée sur le choc des cultures, Annie Sugier a milité au MLF dès les années 1970 et crée avec Anne Zelensky la Ligue du Droit des Femmes. Elle a publié avec Anne Zelensky sous le nom d'emprunt de Annie de Pisan chez Calmann-levy Histoire du MLF. Professionnellement, elle est physicienne et experte au niveau international en sécurité nucléaire*

Notre association a été créée il y a plus de 12 ans, en 1992 au moment des Jeux Olympiques de Barcelone, lors de la cérémonie d'ouverture, alors que la presse se réjouissait du retour de la délégation d'Afrique du Sud après 30 ans d'exclusion parce que ce pays pratiquait l'apartheid. En fait, au même moment, on voyait défiler dans le stade olympique 35 délégations sans femmes et c'est de notre indignation face à cet autre apartheid qui existe depuis plus longtemps, ignoré de tous, qu'est née notre association. Depuis c'est année là, nous sommes allées à chaque Olympiade sur le terrain pour manifester et avec un certain succès puisque à Atlanta il n'y avait plus que 26 délégations sans femmes. Nous sommes allés à Sidney en 2000, il n'y avait plus que 10 délégations sans femmes. A cette occasion, nous y étions accompagnées d'une délégation mixte de 2 sportives afghanes et un jeune athlète afghan. C'était à l'époque des talibans. Puis nous sommes allés à Athènes et là nous avons centré notre critique sur le cas de l'Arabie Saoudite. Nous avons fait une conférence de presse à laquelle était invitée la délégation d'Afghanistan. Pour la première fois, celle-ci était présente après la chute des talibans et elle était composée de deux femmes et deux hommes. Récemment, la sœur d'une des jeunes athlètes afghanes, a été assassinée, elle était journaliste. Alors, cette jeune sportive doit maintenant se cacher. La dimension politique du sport est incontestable, s'agissant des femmes. La question qui se pose est celle du droit des femmes à travers les différentes cultures, à accéder à la mixité, c'est ce problème que nous avons connu ici à travers la bataille sur le voile. La question des symboles est primordiale, il s'agit de savoir si le sport a un caractère universel, si les Jeux Olympiques qui sont à la fois une réalité mais aussi le symbole de la rencontre tous les 4 ans, de la jeunesse du monde entier au delà des différences, non pas porteurs des valeurs nationales, mais porteur des valeurs olympiques. Et quand il s'agit de parler de valeur olympique, on sait très bien tout ce que ça peut véhiculer de négatif sur l'argent, le pouvoir... Mais malgré tout, à l'origine c'est tout de même aussi autre chose et nous devons revenir à cette origine. Alors reprenons notre liberté de parole sur la question des Jeux Olympiques.

La ségrégation institutionnalisée à l'égard des femmes dans des pays comme le Koweït, l'Arabie Saoudite, est-ce normal ? Est-ce normal non seulement, que ces pays excluent les femmes mais aussi qu'ils fassent des jeux séparés qui ont lieu un an après les Jeux Officiels ? M. Rogues envoie des télégrammes de félicitations pour la tenue des jeux séparés, est-ce normal ? L'aurait-on fait pour l'Afrique du Sud ? On trouvait normal que les noirs puissent faire du sport, alors est ce que c'est bien que toutes ces femmes qui sont ségréguées toute l'année puissent avoir accès à des jeux séparés ? Est-ce qu'on va continuer à accepter ça ? Faisons qu'en Chine, pour les prochains Jeux, il n'y ait plus aucune délégation sans femmes ou alors qu'on exclut les pays qui excluent les femmes !

### **Denise BRIAL, Ex Championne de France et Internationale d'Athlétisme (disque), Professeur d'EPS, Présidente de l'association ATALANTE, Vidéos Féministes**

Un bref historique sur des travaux concernant le sport et les femmes dans ce pays. Lorsque Edwige Avice est devenue Ministre de la Jeunesse et des Sports en 1981, je l'ai rencontrée pour la sortie du grand livre du sport féminin (Laget et Mazot) et lui ai soumis une problématique féministe à partir mon trajet de sportive. Elle y a été très favorable et m'a proposé de constituer un groupe de travail.



Ayant déjà travaillé sur le sujet en sciences de l'éducation et pour la préparation du concours de l'INSEP, je suis allée rencontrer les quatre femmes dont les travaux me paraissaient être en accord avec cette problématique : Annick Davisse, Nicole Dechavanne, Françoise Labridy, Catherine Louveau, et moi-même. Nous sommes réunies et avons élaboré le premier rapport exploratoire sur tous les travaux entrepris en France sur le sport et les femmes (1982 à 1984) avec un statut de consultantes bénévoles au ministère des Sports. La Ministre souhaitait des recherches - actions qui déboucheraient sur des actions concrètes. Elle a donc financé des travaux proposés par ces quatre chercheuses et enseignantes dont un film : "Belles de Sport". Mais l'institution et le milieu sportif étaient réticents à l'avancée des femmes. Je me suis donc dirigée vers le ministère des Droits de la Femme d'Yvette ROUDY qui engageait et finançait des actions véritablement féministes. C'est donc dans ce ministère que nous avons proposé et obtenu le financement d'une formation d'institutrices de self-défense pour lutter contre les violences faites aux femmes. J'ai ensuite collaboré à un mensuel de sport féminin : "SPORTIVES" (créé par des enseignantes d'EPS et des sportives ) qui n'a duré que 4 numéros. A ce titre, je suis partie en reportage sur les deux premiers tours de France cycliste féminin. (1984, 1985) Après cela j'ai fondé en 1989 l'association ATALANTE avec Marie Louise CHATELUT, Présidente d'honneur (une footballeuse du début du siècle et cofondatrice de FEMINA SPORTS la 1ère société de sports féminins.) Cette association a participé à de nombreuses actions féministes et en 1995 j'ai commencé à faire des vidéos sur ce sujet. Depuis "ATALANTE " a constitué un fond de vidéothèque féministe à base de portraits de femmes, de colloques et de manifestations concernant les droits des femmes en France et en solidarité dans le monde. Nous avons également monté et diffusé 9 films en direction de tous les publics. Sur la question du sport et des femmes, thème de cette table ronde, il y a toujours du retard. Concernant le sport de compétition (et parfois hélas l'éducation physique) nous retrouvons les mêmes discriminations sexistes au point d'être un clone du milieu politique avec les mêmes rituels misogynes et violents. Le sexisme est une discrimination politique dont le système patriarcal en est la cause première. Dans le domaine sportif de compétition, ces pratiques sont de véritables caricatures et il a fallu beaucoup de courage aux championnes dans tous les sports pour arriver à surmonter ces mentalités. Déjà parties avec 50 ans de retard sur les hommes (puisque Coubertin n'a pas accepté les femmes aux 1ers jeux de l'ère moderne) les femmes sportives ont dû se battre doublement : en tant que femmes dans un monde d'hommes, en tant que sportives dans le milieu du sport modélisé au masculin exclusivement.

Et il nous en reste des séquelles ! Le Ministère de Marie-Georges BUFFET ( 1997-2002 ) est celui qui est allée le plus loin sur l'avancée des femmes dans le sport. L'EPS n'a pas été à l'abri de ces modélisations iniques. Il y a bien entendu des avancées certaines dans nos pratiques d'enseignement grâce aux travaux sur la question. On parle néanmoins encore de mixité et pas d'égalité ou de parité qui sont les mots justes pour faire évoluer et émanciper la société. Il serait pour cela nécessaire que chaque individu (e) soit en mesure d'analyser sa propre aliénation au système patriarcal pour mettre en cause la domination masculine afin de créer de nouveaux rapports entre individus et de faire ainsi progresser l'humanité.

### **Chantal Amade Escot, Professeure des Universités Paul Sabatier-Toulouse**

Je vais prendre la parole pour donner un témoignage, de ce qui vient d'être nommé le sexisme politique et pour identifier les formes plus ou moins subtiles de l'essentialisme à propos du masculin et du féminin. Et pour se faire, je vais prendre un cas d'école qui vient de se passer au niveau du ministère de la jeunesse et des sports qui dans la suite des actions de Marie Georges Buffet a repris plus ou moins le flambeau de la question des femmes et des sports, et qui a voulu créer quelque chose qui nous paraissait intéressant : un pôle ressource "femme et sport" pour développer des études statistiques, des formations, et mettre en place des innovations. Je vais vous montrer deux effets de

l'essentialisme. Il a été question de nommer un chargé de mission. Donc une collègue, professeur de sport a préparé depuis plus de deux ans le projet, a soutenu, mit en place un plan d'action avec l'aval de sa hiérarchie, et fait appel à candidature. Elle a « candidaté », un premier refus, et puis à la suite du premier refus, il y a eu tous un tas d'interrogations sur cette personne, en lui demandant, si elle se sentait vraiment apte à diriger ce pôle ressource. Pour arriver à un second appel à candidature, puis la nomination d'un inspecteur homme qui, à notre connaissance, n'a jamais œuvré pour quelle qu'action que ce soit sur femme et sport. Cela s'appelle du Sexisme et de l'essentialisme. Par contre je vais vous dire le nom de ce pôle : Sport, famille et pratique féminine. Je voulais vous pointer là un certain nombre d'éléments qui pourraient attirer notre attention.

### **Enseignant de Seine St Denis**

Je suis enseignant en EPS dans une cité scolaire de l'Académie de Créteil, à Bondy (Seine Saint Denis.) Je voudrais juste faire une petite remarque, par rapport à la tribune, je suis relativement étonné de ne pas voir le témoignage d'un homme. On a dit qu'on en avait besoin, mais où sont-ils donc ? On aurait pu inviter un homme pour témoigner de l'outil majeur que représente le sport scolaire au sein de notre enseignement. Alors peut être que pouvoir parler de l'entraînement, de l'arbitrage, du jugement, de tout l'investissement de ces jeunes au sein d'associations sportives et en particulier de nos filles, de nos adolescentes. Nous avons beaucoup d'expériences dans notre département, j'en parle en connaissances de cause, pour avoir travaillé depuis 98 également sur le groupe sport et femme, avec Marie Georges Buffet, et avec des élèves de notre cité scolaire. Cela a été un moment très fort, très valorisant pour ces élèves là. Je remercie le témoignage de la handballeuse qui tout à l'heure a parlé de cette possibilité d'arbitrer des matches de garçons. La petite jeune qui avait parlé à l'époque était très fière de pouvoir arbitrer des matches de garçons. Et au sein de la cité à Bondy quand elle était invitée sur des terrains, ça voulait vraiment dire quelque chose, et à l'heure actuelle plus que jamais. Pour finir ça correspond quand même à un dossier d'enjeux éducatifs essentiels. Les jeunes filles ont, à travers le sport scolaire, un outil magnifique, à nous de nous en servir.

### **Autre personne, FEM'mix sports**

Une petite réponse que je souhaite faire, d'abord, nous sommes pour la mixité. Je ferai remarquer aussi que quand il y a des tribunes d'hommes, il est assez rare qu'on les interroge sur l'absence des femmes. Nous sommes nombreuses, là encore, à regretter que dans les réflexions, les analyses, les groupes d'études qui se sont constitués, historiquement j'ai participé à beaucoup d'activités de ce type, que ce soit au plan des institutions, ou au plan universitaire des encadrements de recherche<sup>o</sup>, les garçons, non seulement, ne se précipitent pas, mais fuient. Ils ne sont pas pour le moment demandeurs, et ce sont les femmes, les premières qui ont investi ce terrain sous l'angle de la critique. Mais, bien entendu, c'est ensemble que les choses doivent se faire, on est « fémix'sport » qui veut dire : femme, mixité, sport.

### **Yves Renoux, Fédération Gymnique et Sportive du Travail (F.S.G.T.)**

Moi je voudrais témoigner et poser deux questions. Alors témoigner, car je travaille justement avec Nina sur des projets de coopération culturelle et de culture de paix en Palestine. Je peux témoigner que par exemple le rôle de l'éducation physique et du sport scolaire pour les jeunes filles et les jeunes femmes palestiniennes c'est très important. Donc j'ai été étonné qu'on ne valorise pas justement le fait que l'éducation physique est une condition nécessaire, pas suffisante, mais nécessaire pour le développement de l'égalité et cela doit attirer notre attention. C'est vraiment une possibilité pour des

femmes d'accéder à la culture sportive. Je voudrais aussi intervenir à propos du voile et peut-être au sujet d'une attitude, que je considère un peu d'intégrisme laïque. Une anecdote, nous avions un groupe qui travaillait sur le tennis de table en Palestine. Certaines des jeunes filles sont voilées et d'autres viennent en tenue de sport. Si nous avons mis un préalable : tu ne peux pas jouer parce que tu n'es pas en tenue de sport, on aurait exclu d'emblée les femmes de ce processus. En fait, ce qui m'intéresse, c'est comment la pratique d'une activité dans sa logique culturelle, permet de faire bouger les représentations; Soyons attentifs à cela !

Et j'ai deux questions à poser :

- Est-ce qu'on peut repérer aujourd'hui dans les pratiques culturelles, dans les pratiques sociales, des pratiques mixtes ? Est-ce que cela émerge ? Par exemple, au Japon, porté par une fédération sportive ("Chinetarene") se développe du volley-ball mixte très intéressant avec au moins 3 femmes par équipe, le filet à la hauteur du filet femme et l'interdiction pour les hommes d'attaquer en dehors des 3 mètres. De nombreux-ses enseignant-es d'éducation physique sont dans cette fédération et il y a beaucoup d'équipes qui se constituent actuellement. Est-ce isolé au Japon ou peut-on en repérer ailleurs ?
- Peut-on, d'un point de vue culturel, revendiquer des créations culturelles spécifiques du sport des femmes ?

### **Une autre personne**

En effet il me paraîtrait intéressant, pour renouveler le sport de revaloriser des sports mixtes. Mais j'ai l'impression que cela n'est pas mûr et que cela ne marche pas vraiment. Dans les relations internationales que nous avons eu à la FFPGGB, il y avait le korfbal, qui est un sport inventé par les hollandais pour développer la mixité. Mais cela ne marche pas du tout chez nous. Donc il y a des idées qui doivent être renouvelées, et il me semble qu'il y a un terrain justement à investir, pour renouveler le sport.

### **Une autre personne**

Mettre ensemble des garçons et des filles suppose, soit d'adapter des règles pour que les filles puissent se sentir partie prenante, soit que les garçons et les filles aient des compétences semblables. Mais on sait ce que ça fait quand on met sur le même terrain des garçons et des filles pour jouer au handball, au football, ...

Sur la question des pratiques spécifiques, on avait l'air de dire tout à l'heure, que le mouvement sportif autonome des femmes au début du siècle finalement a été considéré comme un progrès, mais en fait on peut en faire une autre lecture : la spécificité a entraîné une ségrégation, parce qu'elles n'étaient pas admises dans les autres fédérations et dans les autres sections sportives. Et donc on peut le lire en terme de ségrégation parce que la spécificité cela mène aux jeux olympiques spécifiquement féminins organisés en Iran, et ce qu'on appelle autonomisation, c'est aussi de la ségrégation. Les femmes incorporent la non compétence, et elles ont aussi cette tendance à l'auto-exclusion. Elles pensent qu'elles ne sont pas capables de diriger des hommes, elles pensent qu'elles sont incapables d'avoir de l'autorité...

### **Une autre personne**

Je voudrai rebondir sur ce qu'a dit Yves Renoux, sans être longue. Par rapport à la laïcité, je ne peux pas laisser passer l'expression "les intégristes laïques". L'intégrisme n'est pas du côté de la laïcité. Ensuite par rapport à la mixité, il faut être clair, la mixité d'un groupe c'est un homme et 20 femmes ou une femme et 20 hommes! Mais c'est la parité que nous, les hommes et les femmes éclairés dans ce pays nous voulons avoir dans le parlement, l'assemblée nationale ou le sénat, et ça, c'est un problème

politique. Donc la parité des groupes, oui, la parité des pratiques, non ! Nous devons avoir un éclairage pointu en tant que sportif, en tant que professeur-e d'EPS, sur tout ce qui a été étudié, tous ce qui a été pratiqué historiquement et dans notre pays. Ces travaux remarquables. Nous avons besoin d'information. Effectivement un corps de femme ne pratique pas pareillement qu'un corps d'homme. Cette année, sur l'Académie de Versailles, la moyenne des filles était de 3 points en dessous de celle des garçons. C'est ce qui pose le problème au baccalauréat. Pourquoi ? Parce qu'il y a des collègues qui ont volontairement ou pas, « l'œil des hommes », on note les femmes comme les hommes. Dans certaines commissions académiques, des collègues s'aperçoivent qu'ils n'ont pas un œil différentiel par rapport aux filles et aux garçons auxquels ils-elles enseignent ; ça c'est un problème réel de la profession. J'aimerais qu'on se penche dessus !

### **Une autre personne**

J'ai fait de la lutte à un haut niveau, Je n'ai pu en faire qu'à partir du moment où j'ai été majeure, car mes parents n'étaient pas d'accord que je fasse des sports de combats. C'est donc encore bien présent. Au niveau du milieu, c'est extrêmement « matcho » à tous niveaux c'est à dire, au niveau des entraînements entre garçons et filles, au niveau des compétitions. Nous sommes allées au championnat du monde, des journalistes se sont étonnés du niveau technique qu'on avait car pour eux, nous allions nous « crêper » le chignon, et rien d'autre. J'ai été extrêmement fière des derniers jeux olympiques où nous sommes enfin aux jeux olympiques, alors que nous nous battons depuis plus d'une quinzaine d'années, pour exister au niveau international. Le milieu évolue très doucement au niveau des mentalités, car même pour les femmes, faire de la lutte pour elles-mêmes, c'est difficile... elles savent qu'elles vont se confronter à un milieu d'hommes et ce n'est pas évident d'y rentrer.

### **Une autre personne (ATTAC)**

La pratique sportive constitue un droit pour chacun quel que soit son âge, son sexe, sa condition sociale d'existence, ses capacités... c'est ce qui est dit dans l'article premier de la loi sur le sport. Mais on constate dans le même temps, qu'il existe toujours des inégalités dans l'accès à une activité physique encadrée et éducative. C'est ce que nous montrent la plupart des grandes enquêtes sociologiques sur les activités physiques et sportives. On remarque, non seulement dans le sport mais dans toute les pratiques culturelles que c'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que les jeunes font le moins de sport et le phénomène est particulièrement marqué chez les jeunes filles. Alors que le sport est souvent présenté comme un moyen d'intégration, la réalité sociale montre au contraire, qu'il faut être intégré-e pour pratiquer du sport. L'engagement sportif des plus fort-es, c'est à dire celui des compétiteurs ou compétitrices, celui des licencié-es, est surtout le fait d'hommes qui poursuivent des études ou qui ont une activité professionnelle relativement stable. Puisqu'en même temps en France, toutes catégories d'âges confondues, 17% des français, ne pratiquent aucune activité physique et sportive et il s'agit surtout des couches les plus populaires. Pourtant, à écouter les médias, il se dégage une sorte d'illusion étonnante que la France serait une immense nation sportive, que beaucoup de français pratiqueraient des activités physiques et sportives. Par exemple, les médias nous assomment de reportages sur les départs aux sports d'hiver... on a l'impression, qu'il est dans la norme d'aller aux sports d'hiver, or les enquêtes nous révèlent que 40% des français, ne partent jamais en vacances et que seul 8% des français pratiquent le ski. Montrer les images de sports d'hiver sert évidemment l'intérêt des marchés du sport. Mais c'est aussi un moyen de marginaliser et de disqualifier toute une partie de la population notamment les couches les plus populaires qui n'a pas les moyens de pratiquer le ski, mais qui pratique d'autres activités qui sont dévalorisées par les médias, comme la luge, mais qui ne sont pas valorisées puisque ce n'est pas dans l'air du temps, dans la modernité des activités physiques et sportives. On voit donc dans ce premier exemple que les médias, mais aussi l'industrie des sports et des loisirs créent une sorte d'effet d'irréel et disqualifient certaines pratiques corporelles qui ne sont pas réputées modernes. Le deuxième exemple que je voudrais prendre, c'est

l'exemple des nouvelles activités sportives. Les nouvelles activités sportives ont été souvent analysées comme un nouvel âge du sport, je reprends le titre d'un ouvrage nommé : « Esprit » ou présenté comme une culture sportive alternative, c'est ce que nous dit certains chercheurs comme Alain Loret. Les sports libres, les sports de glisse, les sports auto-organisés, les sports informels sont souvent présentés comme le lieu d'expression d'une sorte de post modernité sportive. Ce mouvement est aussi une traduction des normes néo-libérales dans les pratiques et les valeurs du sport, car ces nouvelles pratiques sportives se sont placées en opposition à des activités organisées institutionnalisées. On a qualifié les institutions de beaucoup trop rigides et dit que l'Etat intervenait trop dans les activités collectives. Il fallait plus d'autonomie, plus de flexibilité, dans l'organisation à la pratique du sport. Et c'est vrai qu'historiquement, on voit que ces nouveaux sports s'implantent d'autant mieux dans certains milieux sociaux, les couches moyennes en ascension sociale, les fractions culturelles de la bourgeoisie, parce qu'ils sont en correspondance avec certaines valeurs de ce qu'on peut appeler « la génération 68 » à savoir l'anti-hiérarchie, l'anti-conformisme, l'anti-formalisme. Ces nouvelles valeurs, traversent les sports et émergent dès les années 70 par différents groupes sociaux qui sont distants aussi bien à l'égard du modèle du sport de compétition, mais en même temps distants à l'égard des formes d'engagement populaire du sport.

Ces valeurs s'inspirent du registre libéral, le plus traditionnel qui ont été développées au Etats-Unis, d'abord dans les sports californiens et ensuite aussi en Angleterre dans les années 1970. On voit dans ce deuxième exemple que les nouveaux sports au-delà de leur modernité apparente, de leurs présentations attrayantes sont aussi la traduction sportive de certaines valeurs qui sont en partie libérales et importés des pays anglo-saxons.

Enfin le dernier exemple, va concerner l'EPS. On pourrait penser que l'EPS est une discipline qui est définitivement installée dans l'école. Après des périodes de campements, de bivouacs dans l'école, cela n'a pas été simple de faire accepter l'éducation physique comme une discipline d'éducation à part entière. Mais la réalité nous montre actuellement des tentatives pour faire ressortir l'éducation physique du système scolaire. A l'échelle européenne, une tendance semble se dessiner malgré des discours et des textes officiels, qui affirment la place de l'EPS dans le système scolaire : on observe des tentatives pour sortir progressivement l'EPS de l'école, d'une part par des dispositifs d'option, d'autre part, par le recours croissant à des personnels non enseignant. On remarque en effet que dans certains pays européens, mais aussi à l'échelle mondiale, certaines missions du service public de l'éducation physique scolaire, tendent à être déléguées au secteur sportif associatif, donc c'est une délégation de service, une extermination progressive de l'éducation physique, une marginalisation à nouveau de l'EPS, comme discipline à part entière. C'est l'un des effets des textes qui régissent actuellement l'Union Européenne, le traité de Nice, mais c'était aussi le projet de traité constitutionnel. D'après ces textes, chaque pays en Europe, a la liberté de confier la responsabilité des services publics dans des proportions variées à l'Etat, aux collectivités locales ou à des délégataires privés. Et c'est dans ce contexte européen qu'émerge l'idée de François Fillon de supprimer le caractère obligatoire de l'éducation physique au Brevet des Collèges et de sortir l'EPS du socle commun des matières indispensables. Pour les libéraux l'EPS a toujours été considérée comme une matière scolaire trop coûteuse et hors du socle des enseignements « indispensables », en lui préférant souvent une éducation sportive assurée par le mouvement sportif. Cela se passe dans certains pays européens. On voit donc à travers ces trois exemples, que la place de l'éducation physique et sportive, comme domaine d'intervention de l'Etat, comme bien et service public, n'est jamais acquise une fois pour toute. Elle est toujours le produit des luttes sociales au même titre que des acquis sociaux, comme les retraites, les droits du travail, le système de santé public. Or, dans l'analyse du sport, certains intellectuels critiques, restent souvent prisonniers d'un schéma de pensée qui a longtemps fait de l'Etat un simple instrument au service de la classe dominante, ce qu'il a été dans l'histoire. Mais on ne peut pas réduire l'Etat à ça, parce que l'on oublie que l'Etat est aussi un Etat Social, et quand je parle d'un Etat Social, je ne parle pas d'un Etat providence, je parle d'un Etat protecteur. L'Etat providence, c'est ce que dénoncent les néo-libéraux. L'Etat protecteur est au service des plus démunis. L'Etat protecteur, c'est l'Etat social, dans son essence qui comprend quatre piliers mis en place par le Conseil



National de la Résistance, après la deuxième guerre mondiale cela concerne le droit du travail, la protection sociale, le soutien à l'activité économique, l'emploi et les services publics. Et les APS font partie de ce secteur. Alors finalement quelle critique peut-on faire du sport, excepté le modèle de la critique radicale du sport ? Il est actuellement admis que le sport n'est pas condamnable en soit. Il peut humaniser l'homme. Mais l'activité physique peut aussi participer à une sorte de déshumanisation lorsqu'il est pratiqué sans détour réflexif avec narcissisme, avec passion extrême. Ce qui veut dire que le sport mérite une critique, au même titre que d'autres sujets, d'ailleurs. La difficulté, est qu'en faisant de la critique de circonstance, car souvent il est de bon ton de dénoncer le dopage, la tricherie, le sport professionnel, tous ce qui est contraire à l'éthique sportive en faisant des critiques seulement de circonstance, on se détourne et on détourne les militants des critiques qui me semblent plus fondamentales. Je donne quelques exemples, qui ne sont pas nouveaux. Une critique qui est importante, c'est la critique vis à vis des discriminations. Les discriminations dans certains sports et dans certaines organisations sportives. Quel soit sexuelle, raciale, que ce soit vis à vis de l'homo phobie ou aussi celles qui sont liées à la morphologie, au physique. Puisque vous savez, une des premières discriminations, est celle lié à l'obésité. La deuxième critique qui me semble importante c'est celle qui porte sur la privatisation des espaces sportifs. Puisque nous observons un retrait du service public dans la gestion des équipements sportifs dans un certain nombre de villes françaises. Equipements qui tentent d'être confiés à des gestionnaires privés selon la procédure de la délégation des services publics par régies intéressées. C'est le cas de plus en plus de certaines patinoires en France ou d'autres grands équipements. Mais c'est une tendance européenne qui s'applique à la France. On observe aussi une privatisation marchande de l'espace public de pleine nature. Des parcs se privatisent, des stations de ski. Ce qui veut dire qu'il y aura de plus en plus d'inégalités d'accès à certains espaces. Il est même question de privatiser l'accès à certains sentiers de randonnée. Donc il y a une marchandisation des espaces de pleine nature. La troisième critique peut porter sur l'extermination de l'EPS. On pourrait porter la critique aussi sur la marchandisation des jeunes talents sportifs qui se trouvent dans les clubs de football notamment mais aussi dans d'autre club, puisqu'on considère de plus en plus le jeune sportif talentueux, d'excellence, comme un capital qu'il s'agit de fructifier. Mais aussi dans ce secteur, ce que l'on observe c'est une division mondiale du travail sportif puisque de plus en plus on forme des jeunes sportifs dans des académies du football en Afrique, on exporte des corps, qu'on considère comme des marchandises pour les exploiter dans des pays occidentaux. C'est, bien sûr, une forme de capitalisme appliquée au sport professionnel.

La quatrième critique qu'on pourrait faire, pourrait porter sur la communautarisation ou le repli identitaire dans certains sports associatifs en Europe, sous l'effet de politique multiculturel, notamment dans des gouvernements néo-libéraux, comme par exemple en Angleterre qui rejette tout volontarisme politique en matière d'intégration sociale. Il y a des politiques de quota, et quelques fois on confie même, par une procédure de délégation de service, à des communautés religieuses, le soin d'organiser certains sports, ce qui n'est pas le cas en France.

On pourrait aussi critiquer la précarité de jeunes salarié-es des entreprises du sport en France et dans le monde, on pourrait encore trouver beaucoup d'exemples.

On voit à travers ces exemples qu'il existe des sujets qui semblent très sérieux, qui méritent la critique dans le sport, et la critique du sport. Mais il faut aussi éviter de reproduire, ce qui ferait le jeu des néo-libéraux. A savoir, que si l'on ne maîtrise pas la critique, on risque de renforcer celle des libéraux qui pour d'autres raisons font aussi la critique du sport associatif, font aussi la critique de l'EPS, font aussi la critique des services d'état du sport, qu'ils qualifient de ringard, d'archaïque, coûteux, et surtout encadré par le mouton noir des néo-libéraux, par des fonctionnaires, qui empêcheraient la modernité. C'est pour cela qu'aux yeux des néo-libéraux, la France évidemment fait une place beaucoup trop importante au sport associatif, au bénévolat... et elle n'a qu'un système éducatif archaïque qui fait beaucoup trop de place d'ailleurs ou qui donne trop d'importance à l'EPS et pas suffisamment au sport. Pour le néo-libéralisme tous ce qui n'est pas néo-libéral est archaïque, vieillot. Quelque chose comme un mixte entre le PC au niveau politique, et la FSGT, au niveau sportif. Pour conclure, on voit bien, une fois de plus, que la vision que l'on peut avoir du monde, des activités physiques et sportives



et de son avenir, est un travail de construction symbolique, qui dépend en partie des éléments intellectuels mis à notre disposition pour penser ce monde. D'où le nécessaire travail de déconstruction de ces catégories dominantes, qu'on nous impose. C'est l'une des missions d'ATTAC, puisqu'elle se fixe de faire de l'éducation populaire, par l'action, mais c'est aussi l'une des leçons de la sociologie, puisque la sociologie se fixe une vigilance critique par rapport aux évidences et aux catégories imposées. Et c'est dans ce sens d'ailleurs, que Pierre Bourdieu, nous disait que la sociologie, c'est aussi finalement un sport de combat.